

Recrudescence en 2024 COQUELUCHE : SOYONS VIGILANTS !

Depuis le début de l'année, une recrudescence de la coqueluche a été observée en Europe et en France. Actuellement, une situation épidémique est confirmée sur notre territoire avec une circulation très importante de la bactérie et le signalement de plusieurs clusters (cas groupés), surtout en collectivité et en famille.

Cette infection bactérienne est particulièrement dramatique, voire mortelle, pour les **nourrissons** trop jeunes pour être vaccinés (ceux âgés de moins de 2 mois), les nourrissons de moins de 6 mois, les **femmes enceintes** et les **personnes âgées**.

CAUSE ET TRANSMISSION

La coqueluche est une **infection respiratoire très contagieuse** causée principalement par la bactérie *Bordetella pertussis*. La transmission se fait principalement au sein de la famille ou en collectivité, par voie aérienne, au contact d'une personne malade présentant une toux.

SYMPTÔMES

- **Le déroulement de la maladie** : signes discrets d'infection des voies respiratoires supérieures (rhinite, toux légère), puis la toux persiste et ne s'améliore pas. La fièvre est en général discrète ou absente.
- **Une toux persistante** au-delà de 7 jours avec des quintes associées à une reprise inspiratoire difficile, parfois accompagnées de vomissements ; chez les nourrissons, peuvent survenir des apnées parfois accompagnées de bradycardies (rythme cardiaque inférieur à la normale), ou encore des accès de cyanose (coloration bleutée de la peau) lors des quintes.

PRÉVENTION

La prévention repose principalement sur la **vaccination** : vaccin anticoquelucheux combiné avec le vaccin contre la **diphtérie, le tétanos et la poliomyélite**.

- ➔ Elle est **fortement recommandée chez les professionnels de santé** (personnels des établissements d'hébergement pour personnes âgées notamment) et de la petite enfance (personnels des établissements de garde d'enfants d'âge pré-scolaire : crèche, halte-garderie). Les rappels se font à l'âge de 25, 45 et 65 ans, mais le médecin peut décider de vacciner entre les âges repères selon les antécédents.
- ➔ Pour les **femmes enceintes**, la vaccination s'effectue à partir du 2^{ème} trimestre de grossesse, en privilégiant la période allant du 5^{ème} au 8^{ème} mois de grossesse afin de protéger les nouveaux-nés et les jeunes nourrissons.



Contactez votre médecin généraliste afin de vérifier votre statut vaccinal.

Par ailleurs, le port du masque reste de rigueur pour les personnes présentant des symptômes d'une **infection des voies respiratoires** (rhume, maux de gorge, toux, fièvre) quelle qu'en soit la cause. Les professionnels de santé travaillant en contact avec des populations vulnérables (nourrissons, femmes enceintes, personnes immunodéprimées ou souffrant de maladies respiratoires) sont particulièrement concernés.



Flashez le QR code
pour découvrir toutes nos
ressources sur la prévention
des risques professionnels !

SANTÉ
AU TRAVAIL

ISM 13

prévenir
les risques
professionnels